

# DEMOLITION D'UNE HABITATION AU 36 RUE SAINT MARTIN

La société MGNS INVEST est autorisée par arrêté municipal à effectuer des travaux de démolition au 36 rue Saint Martin à Epône.



Début des travaux  
14/04/2025  
Fin des travaux  
25/04/2025

Pendant la durée des travaux, les restrictions suivantes seront appliquées :

- Une pré-signalisation sera mise en place 15 jours avant le début des travaux précisant que la rue sera barrée du 14 avril au 25 avril 2025 « circulation difficile ».
- Une pré-signalisation sera mise en place indiquant « rue barrée à 100 m » sur barrière.
- Une signalisation sera mise en place pour assurer la fermeture de la rue Saint Martin, du N° 30 au N° 48, au droit du 36 rue Saint Martin, à l'exception des véhicules de secours et de police.
- Des barrières et des panneaux de signalisation (rue barrée) seront installés rue Saint Martin, avec mise en place d'une déviation et d'un itinéraire conseillé.

## **Déviation pour les véhicules légers :**

Elle s'effectuera par les voies suivantes : rue Montepair, chemin de la Glisière, chemin du Bois Lourdet.

## **Déviation pour les poids lourds interdit au plus de 5 tonnes**

Elle s'effectuera par la commune de Mézières sur Seine, à partir de la route de Septeuil et de l'avenue du Professeur Emile Sergent.

**Le stationnement des véhicules** sera interdit du N° 30 au N° 48 rue Saint Martin.

## **Coordonnées**

Parc du Château  
30-40 rue Saint Martin  
78680  
Epône

Documents

[arr25-072-st-mgns-invest-rue-st-martin-fermee\\_.pdf](#)